

PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE PASSEPORT

- Extrait d'acte de naissance avec filiation à demander à la Mairie du lieu de naissance
- OU
- Pièce d'identité (CNI - Passeport) valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- Déclaration de perte ou de vol
- Dispositif du jugement de divorce
- Document prouvant la nationalité
- Un photo d'identité récente
- Pièce justificative du domicile (facture EDF, France Télécom de – de 3 mois)
- Autorisation du représentant légal (à compléter pour enfants) + copie carte identité du parent
- Timbre fiscal à 86 euros (ou 42 euros pour les mineurs de 15 à 18 ans ou 17 euros pour mineurs de moins de 15 ans) – Possibilité d'achat sur le site : timbres.impots.gouv.fr
- Ancien passeport